Pétition à l'appel de l'association de défense de l'Île Arrault en mai 2009

Monsieur le Maire d'Orléans,

Nous refusons l'installation d'une salle de 10 000 places, avec les salles annexes, sur le site de l'hippodrome à l'Île Arrault, car nous voulons conserver son caractère d'espace vert. C'est un lieu de promenade privilégié et d'activités de plein air.

Nous craignons que les nuisances engendrées par la circulation (3 000 à 4 000 véhicules par soirée), le stationnement, le bruit… soient insupportables pour tous les habitants de ce quartier calme et résidentiel et pour le Centre Ville d'Orléans.

Nom Prénom	adresse	signature

à retourner : Association de Défense de l'île Arrault, 3 rue du Poinçon, 45100 Orléans / mai 2009 /